

REGLEMENT

Concours de critique littéraire 2020 Dans le cadre du Goncourt des Lycéens

- Ce concours littéraire comporte **deux prix distincts pour les élèves issus des classes** :
 - **Concours** : une invitation à participer à ce concours est adressée fin août à tous les lycées bretons (hors classes Goncourt). 50 établissements seront retenus mi-septembre 2020 et devront produire au moins 10 critiques.
 - **Goncourt** : Ces classes pourront également participer au concours en produisant une critique sur le roman de leur choix.

Les 10 lauréats se verront récompensés lors d'un temps fort organisé le 10 décembre.

- Les critères de **sélection des 50 candidatures** seront les suivants :
 - 1 - priorité aux lycées n'ayant pas ou peu participé lors des dernières éditions
 - 2 - prise en compte des éléments suivants :
 - valorisation des filières professionnelles
 - équilibre géographique et par réseau
 - respect du règlement du concours lors des éditions précédentes (nombre de critiques, retour de l'évaluation ...).

Le respect de la date-limite du retour des fiches d'engagement n'implique donc pas une sélection automatique de la candidature. Vous recevrez par courriel un avis officiel de sélection ou de non-sélection le 14 septembre 2020.

- Pour ces 50 candidatures sélectionnées, le **Conseil régional de Bretagne** prendra donc à sa charge l'achat en deux exemplaires des livres de la sélection Goncourt des lycéens 2020 grâce à une subvention de **500 €** pour chaque établissement s'engageant ainsi à faire l'acquisition des ouvrages et à déposer un **minimum de 10 critiques littéraires**.

Dans le cas où les 10 critiques ne seraient pas adressées, le **Conseil régional sera amené à demander la restitution de cette dotation**.

- La **liste des ouvrages** sera rendue publique le **15 septembre 2020** par l'Académie Goncourt. Elle pourra, de manière très exceptionnelle, être modifiée : si l'un des auteurs sélectionnés a déjà reçu le Goncourt des lycéens. Aussi, l'association Bruit de Lire enverra la liste officielle aux lycées participants.

Chaque texte de critique doit porter sur un seul roman.

Le concours est individuel, même s'il fait l'objet d'un travail en classe.

Destinée, en principe, à une publication dans un journal, la critique littéraire doit répondre à des **exigences formelles**.

Chaque critique devra être **obligatoirement** :

- précédée d'**un titre** (autre que celui de l'ouvrage) sous lequel seront précisés **le titre** du roman **et le nom** de l'auteur
- composée de **3 600 signes au maximum**. Le **nombre de signes doit être indiqué** en bas de page (voir explication ci-dessous).
- **dactylographiée**
- adressée en **2 exemplaires** :
 - l'un **anonyme**,
 - l'autre mentionnant **au dos de la critique**, le nom de l'élève, sa classe et son lycée.

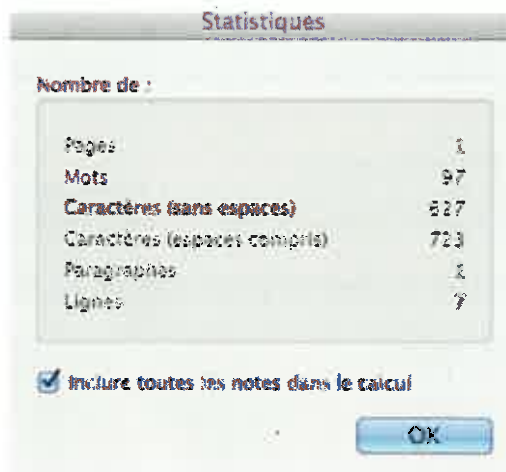
Les critiques ne répondant pas à l'un de ces critères seront éliminées.

- Pour rappel, un signe est un élément graphique : toute lettre, tout signe de ponctuation, mais aussi tout espacement de mots est un signe typographique.

Pour faire apparaître le nombre de signes, il vous suffit de sélectionner :

- dans le format Word tout le texte rédigé (titres non inclus)
- l'onglet : « Révision » ou « Outils » puis « Statistiques » dans la barre de Menu.

Le nombre à mentionner au bas de la critique est celui correspondant à « Caractères espaces compris ». 723 dans l'exemple ci-dessous.



Afin d'éviter tout risque d'irrecevabilité d'une critique, vous trouverez ci-après un modèle type.

Exemple de critique

Titre de la critique (autre que celui de l'ouvrage)

Titre du roman et nom de l'auteur.

Atque, ut Tullius ait, ut etiam ferae fame monitae plerumque ad eum locum ubi aliquando pastae sunt revertuntur, ita homines instar turbinis degressi montibus impeditis et arduis loca petivere mari confinia, per quae viis latebrosis sese convallibusque occultantes cum appeterent noctes luna etiam tum cornuta ideoque nondum solido splendore fulgente nauticos observabant quos cum in somnum sentirent effusos per ancoralia, quadrupedo gradu repentes seseque suspensis passibus iniectantes in scaphas eisdem sensim nihil opinantibus adsistebant et incendente aviditate saevitiam ne cedentium quidem ulli parcendo obtruncatis omnibus merces opimas velut viles nullis repugnantibus avertabant. haecque non diu sunt perpetrata.

Quam quidem partem accusationis admiratus sum et moleste tuli potissimum esse Atratino datam. Neque enim decebat neque aetas illa postulabat neque, id quod animadvertere poteratis, pudor patiebatur optimi adolescentis in tali illum oratione versari. Vellem aliquis ex vobis robustioribus hunc male dicendi locum suscepisset; aliquanto liberius et fortius et magis more nostro refutarem istam male dicendi licentiam. Tecum, Atratine, agam lenius, quod et pudor tuus moderatur orationi meae et meum erga te parentemque tuum beneficium tueri debeo.

Procedente igitur mox tempore cum adventicium nihil inveniretur, relicta ora maritima in Lycaoniam adnexam Isauriae se contulerunt ibique densis intersaepientes itinera praetenturis provincialium et viatorum opibus pascebantur.

Dum haec in oriente aguntur, Arelate hiemem agens Constantius post theatralis ludos atque circenses ambitioso editos apparatu diem sextum idus Octobres, qui imperii eius annum tricensimum terminabat, insolentiae pondera gravius librans, siquid dubium deferebatur aut falsum, pro liquido accipiens et conperto, inter alia excarnificatum Gerontium Magnentianae comitem partis exulari maerore multavit.

Saepissime igitur mihi de amicitia cogitanti maxime illud considerandum videri solet, utrum propter imbecillitatem atque inopiam desiderata sit amicitia, ut dandis recipiendisque meritis quod quisque minus per se ipse posset, id acciperet ab alio vicissimque redderet, an esset hoc quidem proprium amicitiae, sed antiquior et pulchrior et magis a natura ipsa profecta alia causa. Amor enim, ex quo amicitia nominata est, princeps est ad benevolentiam coniungendam. Nam utilitates quidem etiam ab iis percipiuntur saepe qui simulatione amicitiae coluntur et observantur temporis causa, in amicitia autem nihil fictum est, nihil simulatum et, quidquid est, id est verum et voluntarium.

Quam quidem partem accusationis admiratus sum et moleste tuli potissimum esse Atratino datam. Neque enim decebat neque aetas illa postulabat neque, id quod animadvertere poteratis, pudor patiebatur optimi adolescentis in tali illum oratione versari. Vellem aliquis ex vobis robustioribus hunc male dicendi locum suscepisset; aliquanto liberius et fortius et magis more nostro refutarem istam male dicendi licentiam. Tecum, Atratine, agam lenius, quod et pudor tuus moderatur orationi meae et meum erga te parentemque tuum beneficium tueri debeo.

Procedente igitur mox tempore cum adventicium nihil inveniretur, relicta ora maritima in Lycaoniam adnexam Isauriae se contulerunt ibique densis intersaepientes itinera praetenturis provincialium et viatorum opibus pascebantur.

Dum haec in oriente aguntur, Arelate hiemem agens Constantius post theatralis ludos atque circenses ambitioso editos apparatu diem sextum idus Octobres, qui imperii eius annum tricensimum terminabat, insolentiae pondera gravius librans,

3 589 signes (espaces compris)



CALENDRIER

Concours de critique littéraire 2020

dans le cadre du Goncourt des Lycéens

- **Le 15 septembre**, proclamation officielle de la liste de la sélection des romans de l'Académie Goncourt.
 - **Le 11 septembre, au plus tard, date-limite de réception (et non d'envoi)** par l'association Bruit de Lire, par mail, de **la ou des fiches d'engagement** jointe(s) (compléter une fiche distincte en cas de participation de la classe Goncourt). L'association en accusera réception par mail.
Aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé.
 - **Le 14 septembre** : envoi d'un mail par l'association Bruit de Lire aux classes retenues puis d'un courrier officiel de la Région.
 - **Le 20 novembre, au plus tard, date-limite de réception par l'association Bruit de Lire des critiques rédigées par les élèves**, sous couvert du chef d'établissement.
Les textes auront été préalablement remis au professeur de Lettres de la classe (ou, selon le cas, au professeur documentaliste du lycée), chargé de les regrouper et de vérifier rapidement s'ils sont bien en conformité avec le règlement.
- Nous vous rappelons l'obligation de respecter les critères de recevabilité d'une critique sous peine d'inéligibilité (voir les conditions dans le règlement).**
- Attention**, dans les lycées où une classe participe au Prix Goncourt des lycéens et également au concours de critique, l'envoi des critiques des autres classes participant au concours de critique devra se faire par pli séparé afin de bien distinguer les productions de la classe Goncourt.
- **Le 30 novembre**, un premier jury d'enseignants se réunira pour pré-sélectionner une cinquantaine de critiques anonymées.
 - **Le 7 décembre**, un deuxième jury, composé d'élus du Conseil régional, de journalistes, de représentants du Rectorat et de l'association Bruit de Lire, se réunira pour désigner les 5 lauréats du concours de critique littéraire et les 5 des classes Goncourt.
 - **Le 10 décembre**, les lauréats, dont les chefs d'établissement auront été prévenus par téléphone, s'engagent à être présents lors de la proclamation des résultats afin de se voir remettre les prix, à Rennes, lors des rencontres nationales Goncourt des lycéens.

Tous les courriers et demandes d'informations concernant le concours de critique littéraire sont à adresser

à l'Association Bruit de Lire
20 rue de la Crèche - 35000 RENNES
Mail : bruitdelire@gmail.com
06 38 50 38 76

- Le prix Goncourt des Lycéens est organisé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et la FNAC avec l'accord de l'Académie Goncourt.
- Les Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes, deuxième étape de l'opération, sont organisées par l'association Bruit de Lire en partenariat avec les Ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de la Culture (DRAC Bretagne), le Rectorat de Rennes, le Conseil régional de Bretagne et la Ville de Rennes.
- Le concours de critique littéraire est organisé par le Conseil régional de Bretagne en collaboration avec l'association Bruit de Lire et en accord avec le Rectorat d'Académie.